

FONDS d'INVESTISSEMENT CLIMATIQUES

FIP/SC.13/3/Rev.1
5 novembre 2014

Réunion du Sous-comité du FIP
Washington
19 novembre 2014

Point 3 de l'ordre du jour

RAPPORT D'ACTIVITE SEMESTRIEL DU FIP

(RESUME)

DECISION PROPOSEE

Le Sous-comité du FIP a examiné le document FIP/SC.13/3/Rev.1, intitulé *Rapport d'activité semestriel du FIP*, et se félicite de l'avancement des travaux du FIP dans les pays pilotes.

I. INTRODUCTION

1. **Le rapport couvre la période allant du 1^{er} avril au 30 septembre 2014** et fournit un bilan du Programme d'investissement forestier (FIP), du portefeuille de projets et programmes financés par le FIP au titre des plans d'investissement approuvés, ainsi que des activités connexes.

II. DOSSIERS STRATEGIQUES DU FIP

Achèvement du processus de programmation des pays du FIP et état d'avancement du processus d'approbation

2. À la fin de 2014, le Sous-comité ayant approuvé tous les plans d'investissement du FIP, les huit pays pilotes du FIP avaient achevé leur processus de programmation. L'approbation en novembre 2013 du plan d'investissement du Pérou a marqué la fin symbolique des efforts déployés par les pays pilotes pour débattre et convenir de manière inclusive et transparente de la manière dont les ressources allouées par le FIP seraient utilisées pour mettre en œuvre les priorités REDD+ dans leurs pays respectifs.

3. Plus de 50 % des financements du FIP ont été approuvés par le Sous-comité et les BMD. Quatre pays (Brésil, Burkina Faso, Mexique et RDC) ont reçu l'approbation du financement par le fonds fiduciaire de plus de 85 % des ressources qui leur ont été allouées au titre du FIP. Le franchissement de cette étape importante montre que ces pays ainsi que les projets et programmes correspondants ont mené à bien le processus de préparation dans les délais prévus et qu'ils sont parvenus à la phase de mise en œuvre s'ils ne l'ont déjà entamée.

Progrès accomplis dans la mise en œuvre du Mécanisme spécial de dons en faveur des peuples autochtones et des populations locales (DGM), un instrument du FIP sans équivalent

4. À l'issue du processus de consultation ouvert mené par des représentants des peuples autochtones et des populations locales dans les pays pilotes du FIP, le DGM est enfin devenu opérationnel avec l'approbation en juin 2014 du cadre de programmation du DGM et du financement par le FIP de la composante mondiale du DGM et du programme du Brésil au titre du DGM.

5. La réunion du Comité provisoire du DGM qui s'est tenue à Washington du 17 au 19 septembre 2014 a permis à l'organisme d'exécution mondial (*Conservation International*) de présenter le plan de travail initial de la composante mondiale du DGM qui doit être examiné et approuvé par le Comité. Cette réunion a également fourni aux membres des Comités directeurs nationaux (NSC) l'occasion d'examiner l'état d'avancement du programme du Mécanisme dans leurs pays respectifs et d'échanger leurs expériences et les enseignements qu'ils en ont tirés.

6. Une réflexion a par ailleurs été engagée sur la manière d'exploiter concrètement le lien entre les programmes nationaux au titre du DGM et la composante mondiale du Mécanisme, et avec les projets et programmes appuyés par les plans d'investissement du FIP.

Conclusions préliminaires de l'étude sur les liens entre le Programme d'investissement forestier et les mécanismes basés sur les résultats du programme REDD+

7. En juin 2014, le Sous-comité du FIP a demandé à l'Unité administrative des CIF de préparer, en concertation avec les membres du Sous-comité, les pays pilotes du FIP, les BMD et les entités internationales concernées, un document d'orientation sur le lien entre le financement des investissements du FIP et les mécanismes basés sur les résultats du programme REDD+, en tenant compte de l'architecture internationale du programme REDD+ et, en particulier, du Cadre de Varsovie pour REDD+¹.

8. L'approche et la méthodologie suivie, les parties prenantes consultées, ainsi que des informations plus détaillées sur les conclusions préliminaires de l'étude sur les liens entre le Programme d'investissement forestier et les mécanismes basés sur les résultats du programme REDD+ (*Linkages between the Forest Investment Program and REDD+ Performance-based Mechanisms*) seront présentées à la prochaine réunion du Sous-comité du FIP. Cette étude devrait être achevée en janvier 2015.

9. Plusieurs conclusions préliminaires se dégagent de l'étude : les avis divergent sur la question de savoir si l'on pourrait utiliser l'APD pour couvrir le financement initial des activités REDD+ qui produisent des actifs éligibles aux paiements sur la base de résultats ; les ressources actuellement disponibles pour financer le programme REDD+ ne sont pas à la hauteur des besoins pour combattre tous les facteurs de déboisement et de dégradation des forêts, assurer la gestion durable des ressources forestières et accroître les stocks de carbone forestiers ; l'emploi des fonds versés à titre de financement initial et de paiement sur la base des résultats ainsi que le lien entre ces deux modes de financement doivent être transparents pour permettre la prise de décisions éclairées concernant le financement des projets et programmes du FIP ; de nombreux pays REDD+ éprouvent des difficultés à créer ou maintenir des actifs forestiers parce qu'ils ne disposent pas de capacités institutionnelles et d'infrastructures techniques suffisantes et que les conditions ne sont pas favorables ; les populations rurales pauvres et les communautés dépendant de la forêt ont rarement les moyens de participer réellement au processus REDD+ et d'être rémunérés pour leur rôle de sauvegarde de la ressource forestière.

Comprendre et améliorer le taux d'exécution des financements approuvés par le FIP pour les projets et programmes en réserve

10. On compte actuellement 12 projets qui sont dans la réserve du FIP depuis plus de 18 mois. En outre, pour cinq autres projets, les BMD n'ont pas indiqué la date estimative à laquelle les demandes de financement seraient soumises au FIP pour approbation. Ces retards sont dus à diverses raisons, notamment à la finalisation des modalités de mise en œuvre à

¹ <https://www.climateinvestmentfunds.org/cif/sites/climateinvestmentfunds.org/files/FINAL%20FIP%20Sub-Committee%20Summary%20of%20the%20Co-Chairs%20June%202028.pdf>

l'échelon national et provincial, aux incertitudes et aux retards observés dans l'affectation des crédits budgétaires et du personnel de contrepartie, au long processus de consultation des parties prenantes, aux changements intervenus chez les agents de liaison du FIP, aux élections nationales et au retard pris dans le recrutement des consultants. Moins de 50 % des ressources allouées à trois pays (Ghana, Indonésie et Pérou) ont été approuvées jusqu'ici par le Sous-comité du FIP.

Mise en œuvre du programme d'établissement de rapports du FIP – Soumission des premiers rapports des pays pilotes du FIP sur les scénarios de base et les objectifs correspondant aux indicateurs thématiques convenus

11. Il a été décidé que les pays pilotes du FIP communiqueraient leurs premiers résultats au Sous-comité du FIP à sa réunion de novembre 2014 en se référant aux indicateurs clés convenus pour les thèmes couverts par leur plan d'investissement au titre du FIP. Le premier rapport portera sur les scénarios de base et les objectifs correspondant aux indicateurs thématiques pertinents. À partir de novembre 2015, les pays pilotes du FIP devront rendre compte des progrès accomplis dans la réalisation des objectifs visés, au regard de chaque indicateur thématique et de l'objectif général du plan d'investissement.

12. Au 30 septembre 2014, cinq pays participant au FIP avaient présenté des rapports sur leurs résultats pour l'exercice 14 : le Brésil, le Burkina Faso, l'Indonésie, le Pérou et la RDC. Trois des cinq pays pilotes du FIP ayant présenté un rapport ont des projets en cours d'exécution (Brésil, Burkina Faso et République démocratique du Congo).

13. Parmi les résultats préliminaires : le *Brésil* vise l'adoption de modes de gestion durable des sols sur une superficie totale de 7,8 millions d'hectares. Le *Burkina Faso* s'est fixé pour objectif de réduire les émissions de GES de 13,8 million de tonnes de CO₂ pendant toute la durée des projets inclus dans son plan d'investissement qui couvrent une superficie de 1 285 000 hectares de forêt sèche dans la région soudano-sahélienne. La *République démocratique du Congo (RDC)* vise à réduire de plus de 18 millions de tonnes les émissions de GES sur 30 ans. Avec le bouclage financier du dernier projet ou programme de son plan d'investissement, l'*Indonésie* compte parvenir à réduire ou éviter l'émission de 130,5 millions de tonnes de CO₂. Le *Pérou* a indiqué un niveau d'émission de référence de 61,5 millions de tonnes de CO₂ et le fait que 4,2 millions d'hectares de forêt tropicale de montagne et de forêt humide seraient couverts par les investissements du FIP.

État d'avancement des promesses de contribution, approbation des plans d'investissement, approbation des financements et mise en œuvre

14. Au 30 septembre 2014, les plans d'investissement des huit pays pilotes du FIP avaient été approuvés, pour une allocation indicative totale de 501,3 millions de dollars. Durant la période couverte par le rapport, les pays pilotes du FIP, en collaboration avec les BMD concernées, ont poursuivi la préparation et la mise en œuvre de 25 projets et programmes axés sur les priorités du REDD+ décrites dans les plans d'investissement. Le Mécanisme spécial de dons en faveur des peuples autochtones et des populations locales (DGM) sera mis en œuvre dans le cadre de neuf projets supplémentaires. L'appel à propositions au titre de la réserve du FIP consacrée à la collaboration avec le secteur privé a donné lieu à l'approbation de cinq propositions d'idées qui

contribueront à renforcer davantage la participation du secteur privé aux activités REDD+ (l'une de ces propositions a depuis été retirée du portefeuille, car il a été décidé de ne plus y donner suite). Le Sous-comité du FIP a approuvé une enveloppe totale de 267,2 millions de dollars (dont 191,5 millions à titre de dons et 75,62 millions sous forme de crédits à taux quasiment nul) pour financer 16 projets et programmes. Ces ressources devraient permettre de mobiliser un montant total de 843,9 millions de dollars de cofinancements, soit un ratio de cofinancement de 1:3.2. Au 30 septembre 2014, le montant des promesses de contributions au FIP s'établissait à 602,1 millions de dollars, dont 518,8 millions ont été engagés.

15. Pendant la période considérée, le Sous-comité a examiné et approuvé un financement au titre du FIP pour deux nouveaux projets au Brésil : le programme du Brésil au titre du Mécanisme spécial de dons en faveur des peuples autochtones et des populations locales, et la composante mondiale du DGM en faveur des peuples autochtones et des populations locales. Au 30 juin 2014, le montant cumulé des décaissements au titre des projets et programmes financés par le FIP s'établissait à 11,6 millions de dollars.